

DES ÉCONOMIES

À RÉALISER AVEC NOS PLANS REPAS

2022 – 2023

Lycée Claudel – du CP à la Terminale
Un forfait au resto scolaire!
Ça vous intéresse?



PRIX ET POSSIBILITÉS DU PLAN REPAS

	 PLAN 50 REPAS	 L'ANNUEL	 PLAN 90 REPAS
PRIX REPAS COMPLET UNITAIRE À LA CARTE 8,00 \$			
MONTANT TOTAL À PAYER EN 1 SEUL VERSEMENT	375 \$	1 133,15 \$	657 \$
NOMBRE DE REPAS INCLUS	50	ANNUEL	90
PRIX UNITAIRE PAR REPAS	7,50 \$	6,55 \$	7,30 \$
MÉTHODE DE PAIEMENT	CARTE DE CRÉDIT SUR NOTRE SITE WEB	CARTE DE CRÉDIT SUR NOTRE SITE WEB	CARTE DE CRÉDIT SUR NOTRE SITE WEB



Veillez noter que nos plans repas pourraient être modulés ou modifiés selon la réalité de la prochaine rentrée scolaire. Les changements peuvent survenir sans préavis. Informez-vous auprès de notre gestionnaire de services alimentaires pour confirmer les détails des plans.



CE QU'IL CONTIENT

- Soupe du jour
- Assiette principale au choix :
Repas table chaude (2 choix par jour)
OU
Programme «Emporte-moi» (sandwich OU salade)
Pain et beurre (si non déjà présent dans l'assiette)
- Boisson (lait 200 ml ou jus Oasis 200 ml)
- Dessert du jour OU pouding OU salade de fruits



CONDITIONS ET DÉTAILS

- Pour votre protection, la carte ne pourra être utilisée plus d'une fois par jour pour les repas complets.
- **Pour le plan annuel** : aucun remboursement ne sera effectué à l'exception des élèves qui quittent l'établissement scolaire avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul du coût des repas devra être revu. De plus, aucun remboursement de solde de repas ne sera effectué. La durée du plan annuel est du 1^{er} septembre 2022 au 23 juin 2023.
- **Pour le plan 50 repas et le plan 90 repas** : aucun remboursement ne sera effectué. Le solde pourra être remboursé si votre enfant quitte l'école définitivement avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul du coût des repas devra être revu. Les soldes non utilisés à la fin de l'année scolaire seront transférés l'année suivante.
- Le solde du plan repas auquel votre enfant a adhéré est enregistré sur la carte étudiante. L'étudiant doit obligatoirement présenter sa carte à la caisse du restaurant scolaire pour obtenir son repas.
 - ✓ l'année en «cours» signifie la période du 1^{er} septembre 2022 au 23 juin 2023.
 - ✓ Date limite pour l'adhésion au plan de repas annuel : 31 août 2022.



COMMENT Y ADHÉRER LE PLUS SIMPLE :

- L'achat peut se faire directement en ligne à partir du **15 août 2022** avec le site Web suivant :
masolutionrepas.ca/restoscolaire_lyceeclaudel
- Pour les élèves n'ayant pas la carte d'élève en main, simplement inscrire le nom de l'enfant lors de la demande en ligne avec un numéro fictif, le temps de recevoir votre carte.
- Si vous avez de la difficulté, vous pourrez vous présenter au restaurant scolaire du Lycée Claudel le 26 août 2022 entre 8h00 et 16h00
Consultez notre site www.cartecaf.Zipthru.ca pour bénéficier de la carte Zipthru!
Déposez-y de l'argent, et celle-ci vous donnera accès à tous les produits offerts au restaurant scolaire.



POUR TOUTES
QUESTIONS



RESTAURANT SCOLAIRE
613-733-8522 # 675